



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL

DIRECCTE PACA
Pôle Politique du Travail

Le Directeur régional des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

à

**Mesdames, Messieurs les Responsables d'entreprises
de la Région PACA**

P.J. : *1 plaquette de présentation du programme IRT 2019 des actions d'information et de sensibilisation*

Marseille, le 7 janvier 2019

Objet : Actions d'information et de sensibilisation 2019 – programme Institut Régional du Travail (IRT)

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la DIRECCTE Provence-Alpes-Côte-d'Azur et l'IRT d'Aix-en-Provence organisent des actions d'information et de sensibilisation à l'attention des représentants du personnel de vos entreprises.

Cette année encore, la profonde réforme des instances représentatives du personnel et des règles de négociation au sein des entreprises nous conduit à proposer un grand nombre de sessions sur le thème du Comité Social et Economique (CSE) et de la négociation collective. D'autres thématiques, telles l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ou la Qualité de Vie au Travail (QVT) complètent l'offre faite aux représentants du personnel.

Ces différents thèmes nous apparaissent constituer des enjeux stratégiques pour les acteurs de l'entreprise notamment parce que, pour certains, ils répondent à des obligations légales mais également parce qu'ils correspondent à un gage de justice sociale et de performance économique.

C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à inciter le plus grand nombre de vos représentants du personnel à rejoindre ces sessions d'information et de sensibilisation qui leur permettront d'acquérir une meilleure connaissance, analyse et pratique de ces différentes évolutions juridiques. Le coût pédagogique du stage est à la charge des pouvoirs publics.

Je vous précise en outre que ces journées d'information et de sensibilisation s'inscrivent dans le cadre du Congé de formation économique, sociale et syndicale (CFESS).

Je vous remercie par avance de bien vouloir remettre le courrier d'information et le programme IRT 2019 ci-joints aux représentants du personnel de votre entreprise.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur régional des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi,
Le directeur régional adjoint

Jean-François DALVAI

DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
23/25, rue Borde - CS 10009 - 13285 MARSEILLE cedex 08 - standard : 04 86.67.32.00 - télécopie : 04 86.67.32.01
internet : www.paca.direccte.gouv.fr - <http://travail-emploi.gouv.fr> - www.economie.gouv.fr